Prise de Paroles du 15 novembre 2025

Réjouissez-vous, mes amis, un cessez-le-feu est entré en vigueur à Gaza et depuis le 10 octobre à 11 heures…, c'est la Paix…
Trump l'a dit lors de sa prise de parole à la Knesset « *Après tant d'années de guerre incessante et de danger permanent, aujourd'hui le ciel est calme, les armes se sont tues, les sirènes sont silencieuses et le soleil se lève sur une Terre sainte enfin en paix* ».
Voilà,… pour les soutiens inconditionnels d'Israël, pour l'Europe, pour la France, pour les médias complices, la messe est dite… Balayée, d'un revers de manche, la Palestine. L'impérialisme occidental a parlé ! On passe à autre chose.

Mais la réalité sur le terrain est toujours aussi sombre et met en lumière le nouveau plan d'Israël pour la domination permanente de l'enclave.
Avec la « ligne jaune » du plan Trump, Israël a divisé la bande de Gaza en deux : Gaza Ouest, soit 42 % de l'enclave où plus de 2 millions de personnes sont entassées et Gaza Est avec 58 % du territoire, zone entièrement dépeuplée de civils et contrôlée par l'armée israélienne. Cette « ligne jaune » devrait être la première étape du retrait progressif d'Israël de la bande de Gaza. Mais les forces israéliennes s'y retranchent et renforcent la division par des terrassements, des fortifications et des barrières qui laissent présager une volonté de la pérenniser.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, l'armée israélienne a assassiné plus de 260 Palestiniens et détruit 1 500 immeubles dans les zones qu'elle contrôle. Elle travaille pour les colons qui attendent de s'installer sur les terres fertiles palestiniennes.

Les États-Unis ont repris la coordination de l'aide humanitaire et présentent cette reprise comme une démarche d'efficacité dans la gestion des opérations de secours prévues par le plan de Trump. Mais sur le terrain on évoque plutôt le chaos et la confusion. Les ONG humanitaires affirment que les restrictions demeurent drastiques : Israël conserve le contrôle total des points de passage, bloque des produits essentiels et interdit, sous prétexte d'« usage à double fin », même des articles médicaux et les abris et tentes, alors que l'hiver approche à grands pas… Mais quand verrons-nous enfin les Nations Unis reprendre le dessus et assurer la sécurité du peuple de Palestine ?

En Cisjordanie, sous le vrombissement des bétonnières des colons et le déferlement des bulldozers de l'armée israélienne dans les villes et les villages, la vie palestinienne est démantelée morceau par morceau. Les colons cassent, volent, insultent, crachent, agressent et tuent l'arabe, sous le regard bienveillant de l'armée et de leurs ministres.

Qu'il est difficile de garder espoir…qu'il est difficile d'y croire encore…
Avons-nous jamais vécu une situation aussi tragique avec si peu de volonté et de prise de conscience des politiques et de beaucoup trop de journalistes ?
Avons-nous imaginé qu'un nettoyage ethnique annoncé et la volonté de faire disparaître toute une société fut possible au 21ème siècle, siècle dit de progrès ?
Le peuple de Palestine, pendant des mois, a été confronté à la profonde indifférence de nos politiques qui ont refusé, trop longtemps, de prendre leur distance avec Israël. Depuis plus de deux ans, nous regardons son gouvernement piétiner les normes les plus fondamentales du droit humanitaire, nous captons le signal du basculement de notre monde. Le rapport à l'humanité est tombé aux oubliettes. Alors qu'il y a urgence à réagir, on perçoit seulement les premiers signes d'un recul vis-à-vis d'Israël.

Les Européens, ces lâches, se réveillent, mais trainent à prendre des sanctions claires et nettes contre Israël. Ils étaient bien plus lestes lorsqu'il s'agissait de la Russie. Ce deux poids deux mesures avéré, auquel nous assistons depuis octobre 2023, est écœurant.
Deux mots sur les valeurs européennes : un journaliste, lors d'une conférence de presse donnée par la commission européenne, pose la question suivante : *« vous avez répété à plusieurs reprises que la Russie devrait payer pour la reconstruction de l'Ukraine. Pensez-vous qu'Israël devrait payer pour la reconstruction de Gaza car il a détruit presque tout le territoire et les infrastructures civiles ? »*.
Réponse : le journaliste est licencié, la question ayant été jugée techniquement incorrecte car *« la Russie est l'agresseur en Ukraine, tandis qu'Israël ne fait que se défendre* »… L'agence Nova, employeur, venait de remarquer un « *manque troublant de compréhension du droit international* » de la part de son salarié…
La commission européenne a-t-elle fait pression sur le média italien ? Officiellement nous ne le saurons jamais puisque cette dernière a posé un Joker…
Que représentent les libertés d'expression et de la presse pour les institutions européennes lorsqu'il s'agit d'Israël ? Les respecte t'elle uniquement si le journaliste est docile et s'abstient de confronter l'institution à des vérités dérangeantes ?

En France, pendant qu'Israël massacre les Palestiniens, bombarde le Liban et y construit un mur, envahit la Syrie, on reçoit en grandes pompes le Président de l'Etat de Palestine, représentant l'Autorité Palestinienne, particulièrement impopulaire en Palestine est amputée de tout pouvoir de riposte face à la colonisation et à l'apartheid israélien.
Les deux hommes ont parlé de cessez-le-feu à Gaza, d'Etat Palestinien et de réformes, alors qu'en Cisjordanie les colons se déchainent. Mais pas un mot sur la libération de Marwan Barghouti.
Ils ont parlé de « paix » pendant que le Parlement israélien adoptait en première lecture une proposition de loi visant à instaurer « *la peine de mort pour les terroristes* », texte taillé sur mesure pour s'appliquer aux Palestiniens. Les débats des députés de la Knesset ont été qualifiés par un ami israélien de « *spectacle d'horreur effrayant de populisme, de fascisme, de racisme et d'ignorance ».*
Votre invitation, Monsieur Macron, cache mal la marginalisation de la France dans le dossier Palestine et si vos paroles ne sont pas suivies d'actes et de sanctions, elles resteront lettre morte comme cela est le cas depuis des décennies, au vu de l'impunité accordée à Israël par les gouvernements français successifs.

En France devait se tenir, au Collège de France, lieu emblématique de la production et de la transmission du savoir, un colloque international intitulé « *La Palestine et l'Europe : poids du passé et dynamiques contemporaines* ». Après une polémique initiée par le journal *Le Point*, des pressions exercées par la LICRA, dans un climat d'insultes et de dénigrement relayé par des réseaux sociaux d'extrême droite, le ministre de l'Enseignement supérieur a demandé l'annulation de l'événement. Cette décision constitue une atteinte grave aux libertés académiques et scientifiques.
On retiendra de cette histoire qu'un colloque, organisé avec et par des personnalités et des scientifiques confirmés et respectés, a pu être interdit entre autres sous la pression d'un lobby israélien.

Cela confirme la volonté d'empêcher la tenue de manifestations scientifiques consacrées à l'histoire de la Palestine lorsqu'elles ne sont pas agréées par les milieux pro-israéliens. Cela confirme que plus la situation se dégrade sur place, plus on veut étouffer les libertés en France.

Résultat, le Centre arabe de recherches et d'études politiques de Paris a maintenu le colloque dans un autre lieu, aux mêmes dates, l'a retransmis en direct sur internet et 1 500 intellectuels et chercheurs demandent la démission du ministre.
Ici, je serais curieuse de savoir si toutes celles et ceux qui nous adressent leurs critiques acerbes lorsqu'il s'agit de boycott culturel classent les faits que je viens de citer dans cette même catégorie… ?

N'as-tu donc aucune bonne nouvelle à nous annoncer, me direz-vous ? Et bien si !
Je vous informe, avec une joie et un plaisir sans comparaison, que le procès pour Boycott des 12 de Mulhouse est enfin terminé. Par ses deux arrêts du 4 novembre dernier, la Cour de Cassation de Paris a rejeté les pourvois de nos détracteurs sionistes qui n'ont aujourd'hui plus aucun recours juridique dans cette affaire.
Après 15 ans de procédure, après la victoire obtenue le 11 juin 2020, auprès de la Cour Européenne des Droits de l'Homme qui a statué de manière très claire sur le droit d'appeler au boycott, après l'arrêt du 14 mars 2024 de la Cour d'Appel de Paris qui confirmait le jugement du tribunal de Mulhouse 13 ans après la relax des prévenus, je vous le dis et je l'affirme ils ont gagné, nous avons gagné. C'est fini !
Et là, je pense à mon ami Alain, le sage, qui dirait à juste titre : « *quand le mensonge prend l'ascenseur, la vérité prend l'escalier* ». C'est pour cela qu'à l'AFPS Alsace nous ne baisserons jamais les bras comme nous l'a si bien appris notre ami Guy !

Pour terminer, si vous le permettez, je voudrais citer les mots d'un diplomate africain, mots qui m'ont interpellée :

« *Si vous voulez aider le peuple du Soudan, libérez la Palestine !*
Si vous voulez aider le peuple du Congo, libérez la Palestine !
Si vous voulez aider les chrétiens du Nigéria face à Boko Haram, libérez la Palestine !
Si vous voulez aider le peuple de Lybie, de Somalie confrontés à Al-Shabaab qui sème la terreur dans ces pays, si vous pensez au peuple congolais victime des violations du droit international…, ou encore à ceux que le terrorisme a assassinés au Sahel et au Mozambique et si vous pensez à toutes les autres populations en proie à la guerre civile et au terrorisme dans le monde, si vous voulez mettre fin à toutes ces souffrances humaines, libérez la Palestine !
Tant que vous n'aurez pas compris que ceux qui massacrent des enfants à Gaza sont ceux qui conçoivent, financent et orchestrent secrètement tous ces actes de terrorisme et toutes les guerres civiles dans le monde ; tant que vous ne condamnerez pas le principal état parrain du terrorisme international ; tant que vous n'aurez pas saisi l'enjeu dans son ensemble, vous n'aurez rien compris à Israël…

Je vous laisse, comme moi, méditer sur ces paroles…

Palestine Vaincra ! Palestine Vivra !